



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E180145

VALABLE JUSQU'AU

14/10/2026

ÉDITÉ LE

03/10/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/04/2016

Forme juridique : SAS

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC MEAUX 2016B00833

Siret : 819 635 327 00037

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 2142701

Assurance Responsabilité Travaux :

MIC INSURANCE 160402290JA

Assurance Responsabilité Civile :

MIC INSURANCE 160402290JA

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2025

Raison sociale : BAYACRENO

63 AVENUE DE L'EUROPE  
77184 EMERAINVILLE

Téléphone : 01 60 17 76 65

Portable : 06 19 15 12 75

Fax :

Site Internet : annebault.com/

E-mail : bayacreno@annebault.com

Responsabilité légale :

ANNE BAULT (538 312 018) / MOULLA AHCENE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143 PROB	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	03/12/2024
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	09/09/2025
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	10/10/2023
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	10/10/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	09/09/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	01/07/2025

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	15/11/2022
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	16/01/2024
o Fenêtres de toit	03/12/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.